

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 677

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 677 24 mars 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
Francine Crettaz
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Blaise Rostan
Victor Ruffy

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

677

Domaine public

Pour quelques millions

Le débat — parlement, presse, radio-TV — sur l'initiative socialiste visant à contrôler les banques contribue largement à enrichir le sottisier politique.

Il faut dire que l'arsenal des arguments a été préparé de longue date, tout comme l'image de marque des banques a été reprise après Chiasso, polie semaine après semaine dans les pages publicitaires de l'Union de Banques Suisses.

Pour mémoire, quelques-uns des slogans assénés, aussi subtils que les préceptes du Livre du soldat.

L'initiative est inutile, elle enfonce des portes ouvertes: les banques après l'affaire de Chiasso, ont pris les mesures qui s'imposent et la législation sera complétée, c'est prévu. A-t-on jamais vu une campagne publicitaire d'une ampleur telle pour un projet sans objet?

L'initiative crée une discrimination entre salariés et indépendants puisque ces derniers, seuls, faute d'un certificat de salaire, devront accepter l'œil du fisc dans leur compte en banque.

Si vous n'êtes pas ému par cette manière de voir, essayons autre chose: l'initiative porte une atteinte intolérable à la sphère privée. Le fisc voyeur, traquant revenus et fortunes, n'est-ce pas pire encore que l'obsédé tentant de surprendre quelques bribes de la vie intime de son voisin?

Reste l'argument massue, celui qui dans la conjoncture actuelle ne peut manquer de faire mouche: l'initiative va tuer la poule aux œufs d'or. On

appréciera au passage l'éventail des moyens de défense qui vont de l'initiative coup d'épée dans l'eau — les socialistes et les syndicats sont de petits rigolos qui perdent leur temps et le nôtre — à l'initiative criminelle — les socialistes et les syndicalistes n'hésitent pas à mettre en péril le secteur le plus florissant de notre économie.

Voilà pour le fond.

La manière n'est pas plus glorieuse.

Au Conseil national, dans les médias, on a lu, vu et entendu des opposants mornes et sans imagination, l'esprit critique éteint, répéter en chœur l'antienne composée par les banques et consciencieusement apprise.

Imaginons que chaque grande banque mette un million de francs dans la bourse commune, plus quelques bricoles pour les établissements plus modestes. On arrive facilement à un budget de cinq à six millions pour la campagne de votation. Comparée aux bénéfices réalisés en 1982 par le secteur bancaire, cette somme est dérisoire, imperceptible. Dans la perspective d'une votation populaire, elle est impressionnante, et elle impressionnera.

Face à ce pouvoir, on cherche en vain le contre-poids. Pas un parlementaire bourgeois courageux, pas un grand journal d'information, pas un journaliste «économique» qui puisse mener une campagne de longue haleine. Le temps est au garde-à-vous, le doigt sur la couture du pantalon.

Et pour quoi cette mobilisation générale? Pour une initiative minimale, qui d'emblée a pris la forme d'un compromis bien helvétique, question de marquer le coup, au moins symboliquement, après le scandale de Chiasso. Mais Chiasso est bien loin, et la situation économique présente guère réjouissante. Les banques ont dit «non»: le débat n'aura pas lieu. Un point, c'est tout.

J. D.